FAQ

CEESO

2014 - 2015

Paris - Lyon - Venise

SOMMAIRE

La première question à se poser: Comment bien choisir mon école ?

LA FORMATION AU CEESO

- L'école est-elle agréée?
- Pourquoi une formation sur 5 ans ?
- Une 6ème année complémentaire ?
- Combien d'étudiants par promotion?
- Combien d'heures de formation sur l'ensemble du cursus ?
- Quelles sont les matières enseignées ?
- Comment sont répartis les cours ?
- Quel est le matériel mis à disposition des étudiants ?
- Comment est composé le corps professoral ?
- Comment fonctionne la Clinique "A Mains Nues" ?
- Tests & évaluations des étudiants ?
- Y a-t-il des stages en milieu hospitalier ?
- Peut-on passer d'un établissement à un autre en cours d'études ?
- L'école est-elle ouverte à l'international ?
- Quels sont les possibilités de financement des études ? Y a-t-il des bourses ?
- Les études sont-elles conciliables avec un emploi ?

LE MÉTIER D'OSTÉOPATHE

- Qu'est-ce que l'Ostéopathie ?
- Que veut dire Ostéopathe DO ?
- Le diplôme délivré au CEESO est-il reconnu ?
- Y a-t-il du travail pour tous les ostéopathes/étudiants sortants ?
- Quelle rémunération en débutant en tant que praticien ?
- Peut-on travailler à l'étranger ?

ADMISSIONS

- Dois-je attendre mes résultats pour m'inscrire ?
- Ai-je une date limite pour m'inscrire ?
- Quelle est la procédure de sélection au CEESO ?
- Et si je me retrouve sur liste d'attente, ai-je encore une chance d'être admis ?

VIE PRATIQUE AU CEESO PARIS

- Quel statut étudiant ?
- Peut-on adhérer à des associations ?
- Comment l'école est-elle desservie ?
- Où se restaurer ?
- Et pour le logement ?

VIE PRATIQUE AU CEESO LYON

- Quel statut étudiant ?
- Comment l'école est-elle desservie ?
- Où se restaurer ?
- Et pour le logement ?

COMMENT BIEN CHOISIR MON ECOLE ?

Bien choisir son école d'ostéopathie, un enjeu d'autant plus important que la profession a besoin de personnes bien formées auprès des patients et que **le "marché" de l'ostéopathie frôle la saturation**.
En effet, le métier d'ostéopathe a le vent en poupe et c'est environ 2.500 jeunes qui obtiennent le titre d'ostéopathe chaque année. **Pour le SNESO (Syndicat national de l'enseignement supérieur en ostéopathie), seule une dizaine d'écoles (sur une trentaine en France) sont véritablement au niveau.**

Pour faire le tri et ne pas se tromper, prenez en compte plusieurs critères ; en 1er lieu, **la durée de formation**. Pour devenir un bon ostéopathe, vous devez acquérir la totalité du concept ostéopathique. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) préconise **au minimum 4 465 heures de formation soit un cursus de 5 ans pour couvrir l'ensemble du programme**, quand les décrets français n'en exigent que 2660 heures. Ne vous laissez donc pas séduire par une formation courte vous permettant d'être plus rapidement (et souvent de manière moins onéreuse) sur le marché du travail.

Autre point très important : la capacité des écoles à fournir des **stages cliniques** avec de « vrais » patients à leurs étudiants. Vérifiez, par conséquent, la présence d'une clinique d'application au sein de l'école ainsi que le nombre d'heures consacré à la pratique qui se doit d'être conséquent.

Enfin, regardez les partenaires et les terrains de stage car **la connaissance du milieu hospitalier est incontournable** dans la formation en ostéopathie. Et surtout, n'hésitez pas à rencontrer des ostéopathes DO confirmés qui pourront vous aiguiller dans vos choix.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Étudiant (www.letudiant.fr) « Banc d'essai des écoles d'ostéopathie : comment bien choisir sa formation »

LA FORMATION AU CEESO

L'école est-elle agréée ?

Oui depuis 2007. Reconnu dans le milieu ostéopathique depuis 20 ans, le CEESO a été agréé en **1ère instance** par le Ministère de la Santé.

Pourquoi une formation sur 5 ans ?

Le métier d'ostéopathe est un métier de haute responsabilité et de haute compétence qui nécessite d'acquérir la totalité du concept ostéopathique. Nous tenons à ce que nos étudiants aient une parfaite connaissance de leurs capacités et de leurs limites afin de savoir quand ré adresser leurs patients vers un autre professionnel de santé en cas de besoin car le patient doit être assuré de rencontrer un excellent thérapeute qui soit efficace et sûr. Par ailleurs, **l'OMS** préconise au **minimum 4 465 heures de formation**, équivalent à un cursus sur 5 ans.

Une 6ème année complémentaire ?

Le rapprochement avec le monde médical, universitaire et scientifique nous impose aujourd'hui une pédagogie actualisée et appuyée sur les meilleurs niveaux de preuves disponibles.

Pour conforter, enrichir et développer les capacités de nos jeunes diplômés à mieux affronter la compétitivité des compétences nous avons mis en place une 6ème année optionnelle consacrée à des séminaires de formation. Des certificats de formation continue sont délivrés à l'issue de ses séminaires.

Combien d'étudiants par promotion ?

Nous limitons le nombre d'étudiants dès la 1ère année pour optimiser les conditions d'enseignement, mais aussi car nous savons que former trop de professionnels pourrait être préjudiciable à leur qualité et qu'il nous importe que tous nos étudiants puissent trouver, à la fin de leur cursus, un travail enrichissant tant humainement que financièrement.

C'est pour ces raisons qu'en 1ère année, le CEESO dispose d'environ **80 places**, répartis en 2 groupes pour tous les travaux pratiques (50% de nos cours). Ainsi, le nombre d'élèves en cours reste limité lorsque l'interactivité est nécessaire et reste suffisant pour engager des investissements lourds mais indispensables à nos yeux (centre, stages, etc.)

Combien d'heures de formation sur l'ensemble du cursus ?

Le volume horaire des cours est à hauteur de **4 380 heures** effectives sur 5 ans, dont 2 580 heures de pratique dont **700 heures de pratique clinique**.

Quelles sont les matières enseignées ?

Anatomie | Physiologie | Pathologie médico-chirurgicale | Histologie | Sémiologie | Psychologie | Biomécanique | Biologie | Physique | Techniques professionnelles ostéopathiques | Imagerie médicale | Cours de pratique en salles de classe équipées de table de pratique, à la clinique d'application « A Mains nues », à l'hôpital et en milieu sportif et associatif | Cours en anglais | Ethique médicale | Economie | Gestion | Législation | Séquences de dissections au Centre du Don des Corps de l'Université Renée Descartes

Comment sont repartis les cours ?

Les cours ont lieu de mi-septembre à fin mai (juin si vous êtes au rattrapage), de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sachant que vous pouvez avoir cours le samedi et/ou le dimanche (notamment en 4ème et 5ème année) et de manière exceptionnelle jusqu'à 19h30.

En 4ème & 5ème année, les cours sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'être soit en cours, soit en clinique. (Si les 4ème années sont en cours, les 5ème années pratiquent en clinique et inversement).

Quel est le matériel mis à disposition des étudiants ?

L'école dispose d'une **bibliothèque de 500 ouvrages** référencés hors thèses, mémoires et périodiques accessible aux étudiants et au corps enseignant de plus la carte d'étudiant du CEESO donne accès aux plus grandes bibliothèques universitaires.

Du **matériel ostéologique et anatomique** (squelettes démontables, crânes démontables, bassin, thorax, poupons pédagogiques) ainsi que des **bases de données d'imagerie médicale** sont également mis à la disposition des étudiants.

Le CEESO dispose aussi de :

- Une salle informatique avec accès internet haut débit et logiciels spécifiques
- 6 salles de cours avec vidéoprojecteurs et tables de pratique à Lyon, 5 à Paris
- 1 clinique ostéopathique dotée de 10 salles de consultations équipées à Paris, 6 à Lyon
- 1 grande salle de pause déjeuner équipée et divers distributeurs de boissons et snacks
- Un accès WIFI gratuit est réservé à nos étudiants dans les différents locaux du CEESO

Comment est composé le corps professoral ?

L'équipe enseignante est formée de professionnels qualifiés : **Médecins, Spécialistes**, tels que psychologues, sages-femmes ou infirmiers, **Ostéopathes** et **Professeurs d'université** ainsi que des **intervenants externes spécialisés** ; ayant, pour la plupart, **plus de cinq années d'expérience dans l'enseignement** et engagés dans une démarche de formation continue pour assurer la juste transmission des connaissances et garantir l'excellence de l'enseignement dispensé aux étudiants.

Comment fonctionne la clinique d'application « A Mains nues » ?

A partir de la 3ème année, les étudiants observent les consultations cliniques et deviennent praticiens en 4ème et 5ème année. Avec le centre de consultation « A mains Nues » disposant de nombreux moyens de suivi pédagogiques et encadrés par des ostéopathes professionnels, vous vous professionnalisez au contact de véritables patients.

Un minimum de **120 consultations/étudiants** doit être effectué au sein de la clinique d'application pour se présenter à l'examen final.

Tests & évaluations des étudiants ?

Les étudiants sont évalués toute l'année avec des contrôles continus dans la plupart des matières et 2 sessions d'examens écrits et oraux (en janvier et mai).

Y a-t-il des stages en milieu hospitalier ?

Les stages d'observation en milieu hospitalier sont **obligatoires.** Ils sont signés par convention entre les établissements hospitaliers et le CEESO.

Les stages débutent dès la 2ème année et se poursuivent jusqu'en 4ème année. Ils se déroulent à **l'Hôpital Begin** (chirurgie Orthopédique), à **l'Hôpital de Poissy** (Service des urgences), au **Centre Cardiologique du Nord** (Imagerie médicale), à **l'Hôpital du Kremlin Bicêtre** (Gynécologie obstétrique) et au **Centre Radiologique du Landy** (Imagerie médicale).

Peut-on passer d'un établissement à un autre en cours d'études ?

Un certain nombre de filière de santé peuvent prétendre faire valoir des équivalences pour devenir ostéopathe et rentrer au CEESO à partir de la deuxième année.

Pour les cycles autres que la première année, un **système de passerelle (CEESO++)** a été mis en place.

Par ailleurs, des étudiants en ostéopathie peuvent souhaiter changer d'école. De ce fait, le programme CEESO++ ouvert à tout étudiant qui souhaite s'inscrire au CEESO dans une autre année que la première année.

L'école est-elle ouverte à l'international ?

Le CEESO est ouvert à l'international depuis sa création. Titulaire de la charte **Erasmus**, partenaire pédagogique de l'**IEMO** (Istituto Europeo per la Medicina Osteopatica), de la **SSOI** (Scuola Superiore di Osteoaptia Italiana) et membre de **OsEAN** (Osteopathic European Academic Network).

Les relations que le CEESO a tissées avec ses différents partenaires permettent, entre autres, de mettre en place des **mobilités de courte durée** pour les étudiants et les enseignants et ce dans plusieurs pays d'Europe (Angleterre, Autriche, Espagne, Italie et Finlande).

Le CEESO reçoit également des étudiants et des enseignants en ostéopathie qui proviennent d'autres écoles européennes.

Depuis 2011, une **filière internationale** ouverte à nos étudiants de 1ère année, a été créée au sein du CEESO Lyon. Son objectif est d'accompagner les étudiants qui émettent le souhait de s'implanter à l'Etranger tout en leur fournissant un enseignement ostéopathique de qualité.

Enfin, le **CEESO a ouvert en septembre 2012, un nouvel établissement à Venise en Italie**, dont l'ambition à terme, est de devenir l'une des meilleures écoles d'ostéopathie d'Europe. Pour vous renseigner sur le CEESO Venise, vous pouvez télécharger la plaquette sur notre site : **www.ceeso.it**

Quelles sont les possibilités de financement des études ? Y a-t-il des bourses ?

Le CEESO offre trois options de règlement, après acompte versé à l'inscription : en **1 versement avec 2% de réduction**, en **4 ou 10 fois** sans frais par chèque ou prélèvement.

Conscientes du potentiel représenté par nos ostéopathes en devenir, plusieurs **banques partenaires** du CEESO, **proposent des prêts étudiants à taux bas**, remboursables après la fin des études. Selon la législation en vigueur pour les établissements privés, il n'existe **pas de bourses d'état**.

Les études sont-elles conciliables avec un emploi ?

Oui c'est possible. Certains de nos étudiants y arrivent. Cependant, le haut niveau exigé au CEESO requiert un temps de travail personnel conséquent. Le temps libre pouvant être consacré à un emploi dépend donc des capacités de chacun.

LE METIER D'OSTÉOPATHE

Qu'est ce que l'Ostéopathie ?

L'ostéopathie est **l'art de soigner avec ses mains**. L'une de ses grandes caractéristiques est d'envisager l'individu de façon globale et de le traiter par mobilisations et manipulations.

Son champ d'application est très vaste et l'ostéopathie peut prendre en charge aussi bien les problèmes vertébraux que les problèmes de migraines, de dépression, des problèmes O.R.L. récidivant chez le bébé ou l'enfant, des troubles digestifs … Par ailleurs, l'Ostéopathe travaille de plus en plus en étroite relation avec le corps médical institué.

Que veut dire Ostéopathe DO ?

Ce sigle signifie Diplômé en Ostéopathie.

Le diplôme délivré au CEESO est-il reconnu ?

Le diplôme est reconnu depuis la parution du **Décret d'application 2007-437 du 25 mars 2007**. Le diplôme est délivré par un établissement de formation agréé par le ministère de la santé. De plus, le diplôme du CEESO est enregistré au **RNCP Niveau 1.** A ce jour en France, seuls dix établissements supérieurs de formation en ostéopathie, dont le CEESO Paris et le CEESO Lyon, ont obtenu la certification du titre professionnel d'ostéopathe.

Y a-t-il du travail pour tous les ostéopathes - étudiants sortants ?

Environ 2 500 jeunes obtiennent chaque année le titre d'ostéopathe et malgré une demande croissante du public, seuls les ostéopathes les mieux formés pourront vivre, rapidement de leur métier.

Au CEESO, ce sont **plus de 97% de nos étudiants sortants qui sont en activité moins d'un an après leur diplôme.**

Actuellement, la plus grande majorité des ostéopathes exercent en libéral. Cependant, on trouve de plus en plus de vacations en clinique privée, à l'hôpital ou encore en maison de retraite et centres sportifs …

Quelle rémunération en débutant en tant que praticien-ostéopathe ?

Selon une récente étude du magazine l'Etudiant, la **moitié des jeunes diplômés** qui s'installent gagnent autour de **1 500€/mois** ; les ostéopathes confirmés (+ de 5 ans d'expérience) gagnent en moyenne entre 3 000 et 5 000€ bruts mensuels. Bien sûr, tout dépend des conditions d'installation mais aussi de la qualité du praticien.

Peut-on travailler à l'étranger ?

Oui c'est possible. Certains de nos anciens étudiants se sont implantés dans nombres de pays étrangers comme l'Angleterre, Le Canada, la Suisse, le Portugal, l'Arabie Saoudite Cependant, certains pays demandent de passer des examens supplémentaires pour être en conformité avec la réglementation du pays. Le moment venu, nous vous accompagnerons dans vos démarches d'implantations à l'étranger.

ADMISSIONS

Dois-je attendre mes résultats pour m'inscrire ?

Non, vous pouvez nous envoyer votre dossier de préinscription dès que votre projet d'étude est abouti. Votre inscription définitive est en tout état de cause conditionnée par l'obtention de votre Bac.

Ai-je une date limite pour m'inscrire ?

Les inscriptions au CEESO sont ouvertes toute l'année (sous réserve de places disponibles), il convient donc de déposer son dossier de candidature au plus tôt.

Si le CEESO est complet à réception de votre demande, vous en êtes informés.

Toutes les informations relatives aux admissions sont sur la page Inscription de notre site internet : www.ceeso.com

Quelle est la procédure de sélection au CEESO ?

Tout d'abord, il convient de télécharger le dossier de pré-inscription, disponible sur notre site www.ceeso.com et de nous le renvoyer avec les informations et papiers demandés.

Après réception du dit **dossier de candidature**, nous vous contactons pour fixer un rendez-vous au sein de nos établissements pour que vous passiez un **entretien de motivation**, ainsi qu'un **examen écrit** composé d'un QCM de culture générale et d'une épreuve rédactionnelle de synthèse.

Nous établissons votre moyenne en fonction de 4 notes : Dossier, épreuves écrites, entretien.

La moyenne est à 12 ; si vous avez plus de 12 votre candidature est validée et un contrat vous est envoyé (sous réserve de places disponibles), entre 10 et 12 vous êtes mis sur liste d'attente et votre dossier est présenté à l'équipe pédagogique, en dessous de 10, vous n'êtes pas accepté.

Et si je me retrouve sur liste d'attente, ai-je encore une chance d'être admis ?

Oui. En effet, certains admis auront entre temps eu un autre concours dans une discipline ou une école différente, d'autres auront décidé de changer d'orientation ou n'auront pas obtenu leur baccalauréat !

VIE PRATIQUE AU CEESO PARIS

Quel statut étudiant ?

Les étudiants du CEESO disposent à leur entrée dans notre établissement d'une carte étudiant et bénéficient du régime de Sécurité Sociale des Étudiants. Le CEESO fonctionne, entre autres, avec la SMEREP, SMERA et LMDE.

Peut-on adhérer à des associations ?

Le Bureau des Etudiants et différentes associations sportives (Bureau des Sports) sont impliqués activement dans la cohésion des étudiants et des animations au sein de l'école. Vous pourrez si vous le souhaiter en être membre et ainsi contribuer au dynamisme de l'école

Comment l'école est-elle desservie ?

L'école est accessible via la ligne **13 du Métro parisien**, station Carrefour Pleyel et **Bus ligne 139 - 255 - 274**. La zone dans laquelle est implantée l'école est également desservie par le RER D, proche des trains grandes lignes et de l'aéroport) et regroupe divers organismes du pôle de la Santé Publique comme l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé.

Où se restaurer ?

Il y a plusieurs restaurants et snacks à proximité de l'établissement. Dans nos murs, une grande salle de pause déjeuner comporte tables et chaises, et dispose de micro-ondes, ainsi que des distributeurs de boissons fraîches et chaudes et de snacks.

Et pour le logement ?

Paris et Saint Denis sont des villes étudiantes et les possibilités de logement sont nombreuses, en logement individuel, en colocation ou en résidence universitaire.

Le CEESO a bâti des partenariats avec plusieurs résidences étudiantes : STUDÉA ASNIÈRES | STUDEA HAUTS DE SEINE à Clichy| STUDEA BASILIQUE à St Denis

VIE PRATIQUE AU CEESO LYON

Quel statut étudiant ?

Les étudiants du CEESO disposent à leur entrée dans notre établissement d'une carte étudiant et bénéficient du régime de Sécurité Sociale des Étudiants. Le CEESO fonctionne, entre autres, avec la SMEREP, SMERA et LMDE.

Comment l'école est-elle desservie ?

Situé dans le 7ème arrondissement de Lyon, le CEESO est à 10 minutes à pied du centre-ville (Place Bellecour, Rue de la République) et peut être rejoint facilement via les transports en commun (tramway T1 Saint André, métro D, station Guillotière ou VéloV). De même, l'établissement se situe à 10 minutes des gares de Perrache et de la Part Dieu.

Où se restaurer ?

Il y a plusieurs restaurants et snacks à proximité de l'établissement. Dans nos murs, une grande salle de pause déjeuner comporte tables et chaises, et dispose de micro-ondes, ainsi que des distributeurs de boissons fraîches et chaudes et de snacks.

Et pour le logement ?

Lyon est une ville étudiante et les possibilités de logement sont nombreuses, en logement individuel, en colocation ou en résidence universitaire. Sur notre site et dans notre école, vous pourrez trouver une liste, mise à jour quasi quotidiennement de locations proches de l'établissement.

En espérant vous recevoir prochainement dans un de nos établissements, venez vous renseigner sur notre site www.ceeso.com